

Schéma de développement du tourisme équestre en Loir-et-Cher

Adopté par le Conseil départemental le
16/12/2019



Les axes du schéma

Structurer l'offre de tourisme équestre

1 – Développer des itinéraires structurants à l'échelle départementale

2 – Viser une cible prioritaire de clientèle

4 – Structurer le réseau d'accueil équestre

3 - Développer un maillage de qualité, limité et diversifié autour des axes structurants

Promouvoir le tourisme équestre

Créer une vraie destination touristique à partir d'un site phare

Organiser le réseau de professionnels du tourisme équestre

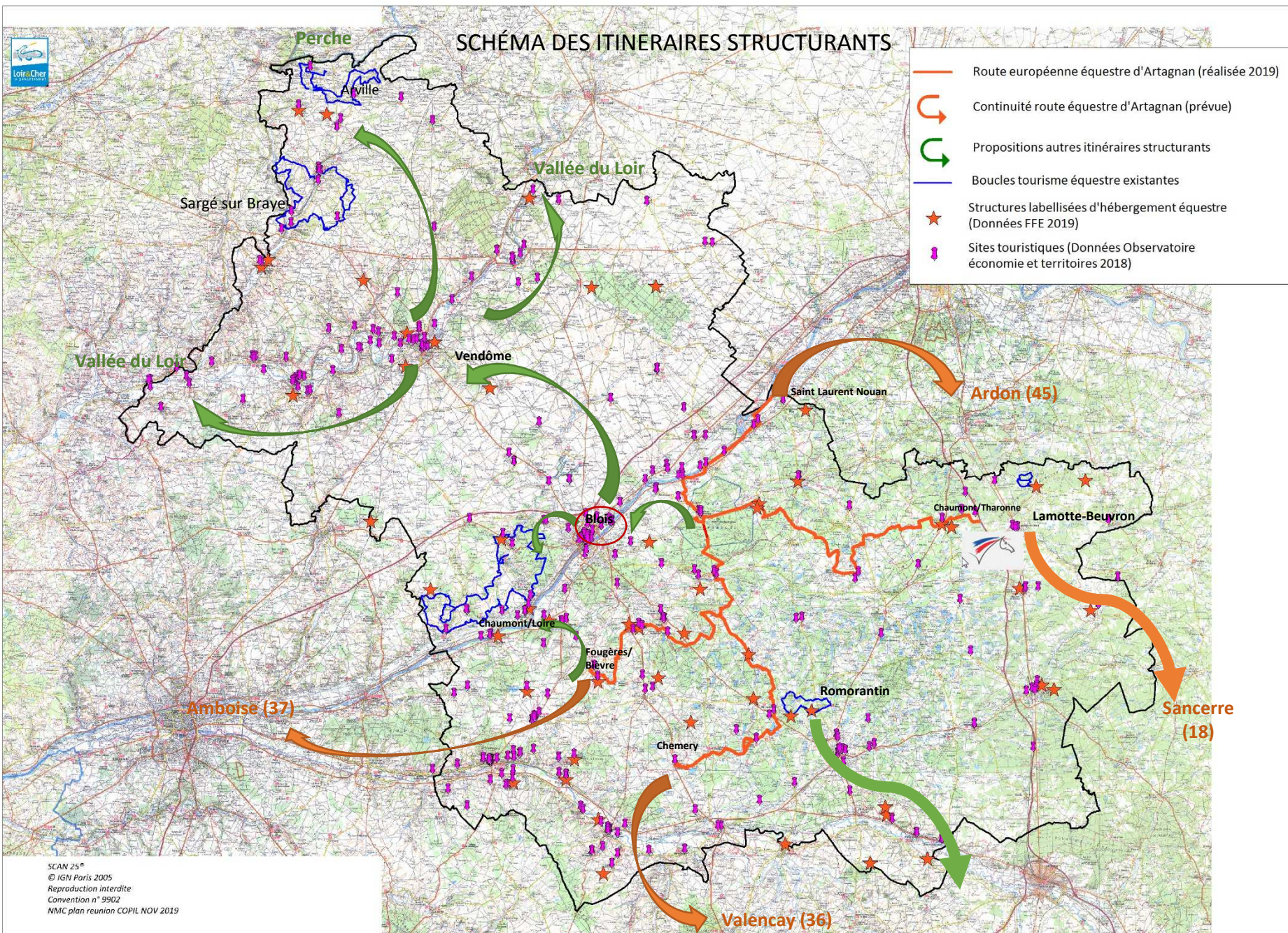
Recenser, mobiliser les professionnels et les associer aux projets

Organiser le réseau d'experts de terrain

Structurer l'offre de tourisme équestre

1 – Prioriser et favoriser le développement d'itinéraires structurants à l'échelle départementale

Axes de travail	Quel dispositif ?	Quel moyens ?	Qui ?
Prioriser les itinéraires structurants dont la route équestre d'Artagnan (qualité, desserte des structures équestres et sites touristiques)	Accompagner le CRECVL dans la conception (étude de sécurité, PDIPR...)	Partenariat	Département
	Prendre en charge la sécurisation des traversées de RD par panneaux A15c	Maitrise d'ouvrage départementale	Département
	Favoriser les aménagements routiers exceptionnels de nature à permettre/sécuriser le passage des équidés	Modalités d'intervention à préciser	Département
	Soutenir le développement des voies dédiées aux circulations douces	Expertise technique	CRECVL (comité régional d'équitation Centre Val de Loire)
	Aménager les points d'arrêt pertinents pour les chevaux (espaces délimités avec barres d'attaches et points d'eau) Soutenir le remplacement des passages canadiens non conformes et sensibiliser les communes à les éviter	Subventions aux collectivités et Domaine national de Chambord (taux 40 % sur montant subventionnable maximal de 50 000 €)	Département



Structurer l'offre de tourisme équestre

2 – Viser une cible prioritaire de clientèle

Axes de travail	Quel dispositif ?	Quels moyens ?	Qui ?
Cavaliers réguliers désirant découvrir la région avec leurs chevaux	Développer des itinéraires avec hébergements adaptés aux chevaux/personnes	Recenser et géolocaliser les hébergeurs et les associer aux projets	CRECVL
Cavaliers occasionnels initiés désirant pratiquer l'itinérance	Développer des itinéraires « clefs en main » en relation avec les structures équestres	Associer les structures équestres intéressées aux projets	CRECVL
Cavaliers occasionnels non initiés de touristes/familles désirant découvrir le territoire différemment et complémentairement à d'autres activités	Mettre en place des itinéraires adaptés à différentes sortes de public (enfants, débutants, famille...) à proximité des centres équestres	Mobiliser les centres équestres pour qu'ils s'adaptent aux différents publics	CRECVL

Structurer l'offre de tourisme équestre

3 - Développer un maillage d'itinéraires de qualité, limité et diversifié

Axes de travail	Quel dispositif ?	Quels moyens ?	Qui ?
A partir des axes structurants : Créer des boucles de 20 km et en étapes de 20 km/jour (2 à 5 jours maximum) ✓ À haute valeur tourisme équestre ✓ Thématiques particulières/diversifiées ✓ Itinéraires sécurisés ✓ Chemins pérennes (PDIPR) ✓ Présence de centres équestres et d'hébergements équestres (selon longueur de la boucle)	Accompagner le CRECVL dans la conception des boucles	Partenariat	Département
	Prise en compte des équidés dans les aménagements routiers	Concertation CD41 (Direction routes)/CRECVL	CRECVL Département
	Soutien à l'équipement (signalétique, équipements des points d'arrêts, sécurisation....) des circuits	Expertise technique Subvention aux collectivités et Domaine national de Chambord (taux 40 % sur montant subventionnable maximal de 50 000 €)	CRECVL Département
	Valoriser le PDIPR auprès des communes	Communication du CD41 (ingénierie du pôle sports)	Département
Accompagner les initiatives locales en lien avec les priorités du schéma	Retravailler les itinéraires existants	Communication du CD41 (ingénierie du pôle sports) Expertise technique du CRECVL	CRECVL Département
	Encourager les éventuels maîtres d'ouvrage à se référer au schéma équestre		

Structurer l'offre de tourisme équestre

4 - Structurer le réseau d'accueil équestre

Axes de travail	Quel dispositif ?	Quel moyens ?
Mobiliser les possibles hébergeurs (non labellisés FFE)	En réflexion par la Région et le CRECVL	A définir
Développer le label « accueil cheval » à l'échelle régionale et nationale	En réflexion par la Région et le CRECVL	A définir
Développer les hébergements mixtes (cavaliers + chevaux) voire hébergements de groupe	En réflexion par la Région et le CRECVL	A définir

Promouvoir le tourisme équestre

Créer une vraie destination touristique s'appuyant sur des sites phares dont Chambord (itinéraires structurants)

Qui ? **L'ADT 41** (Agence de développement touristique Val de Loire – Loir-et-Cher)

Les vecteurs possibles de promotion

- **A cheval en France** (site FFE : offres stages et randonnées)
- **500cavalierschambord.fr** (site du CRECVL : route d'Artagnan et hébergements chevaux/cavaliers)
- **Geocheval.com** (site FFE : consultation en ligne d'itinéraires géolocalisés)
- **Val-de-loire-41.com** (site ADT : promotion des itinéraires PDESI)
- **Route-dartagnan.eu** (site Union européenne)
- **Compte facebook** de l'AERA / fr-fr.facebook.com/routedartagnan/



Organiser le réseau de professionnels

1 – Recenser, mobiliser les professionnels et les associer aux projets

CRECVL/Association
des Maires 41

2 - Organiser un maillage d'experts de terrain

CRECVL

- Référent tourisme équestre : interlocuteur unique des institutions et interface institutions/instances équestres
- Responsables de secteurs : organisent et suivent l'action des baliseurs et collecteurs, par secteurs
- Baliseurs
- Collecteurs GPS

3 - Informer, former et animer le réseau d'acteurs de terrain

CRECVL/Association
des Maires 41

